



Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

CFAL : Décision ministérielle du 3 avril 2007

Le ministre en charge des transports a rendu, le 3 avril dernier, une décision ministérielle dont les principaux points sont les suivants :

- Confirmation du choix du tracé en jumelage de l'A 42 et de l'A432 pour le CFAL Nord et précision sur les mesures d'insertion à mettre en œuvre – Abandon de la « virgule de Beynost »
- Recherche privilégiée des fuseaux de passage pour le CFAL Sud en appui des emprises de la LGV Méditerranée -
- Consultation des élus, des associations et des organisations socio- professionnelles sur les études préliminaires du CFAL Sud avant fin 2007
- Exclusion du Val d'Ozon du périmètre du CFAL Sud
- Engagement des études d'avant-projet sommaire du CFAL Nord et examen des modalités de réalisation par phases successives
- Choix du passage (est ou ouest) à Saint-Exupéry confié au Comité de Pilotage (début été 2007) pour associer les élus au processus d'études et de décisions.

CFAL SUD : Les rencontres se poursuivent

Les études préliminaires sur le périmètre sud du CFAL, de Grenay à Saint-Rambert d'Albon sont en cours. RFF, en tant que maître d'ouvrage, les a confiées à un groupement de bureau d'études piloté par Tractebel. Les études environnementales sont menées par le cabinet Asconit et les études agricoles sont conduites par les chambres d'agriculture des départements concernés.

Dans le même temps, la démarche de concertation et d'information des différents acteurs est maintenant bien engagée. Elus, SCOT, communautés de communes et associations... RFF rencontre, informe et échange avec tous les acteurs pour que les études tiennent compte des projets des territoires. Au début de l'été, dès que les différentes options de passage auront été esquissées, les équipes de RFF retourneront à la rencontre de ces acteurs pour leur présenter ces différentes options et recueillir leurs réactions.

CFAL SUD : un nouvel interlocuteur

L'équipe du CFAL s'est renforcée. Guillaume Bouvier, chargé de concertation sur le périmètre sud se tient à la disposition de tous les acteurs des territoires, élus, services, associations pour donner et recueillir les informations, faciliter les échanges entre les territoires et l'équipe projet.

Vous pouvez le joindre par mail cfal@rff.fr ou par téléphone : 04 72 84 53 81

Pour plus d'informations :

www.rff-cfal.info

Pour répondre à vos questions : cfal@rff.fr